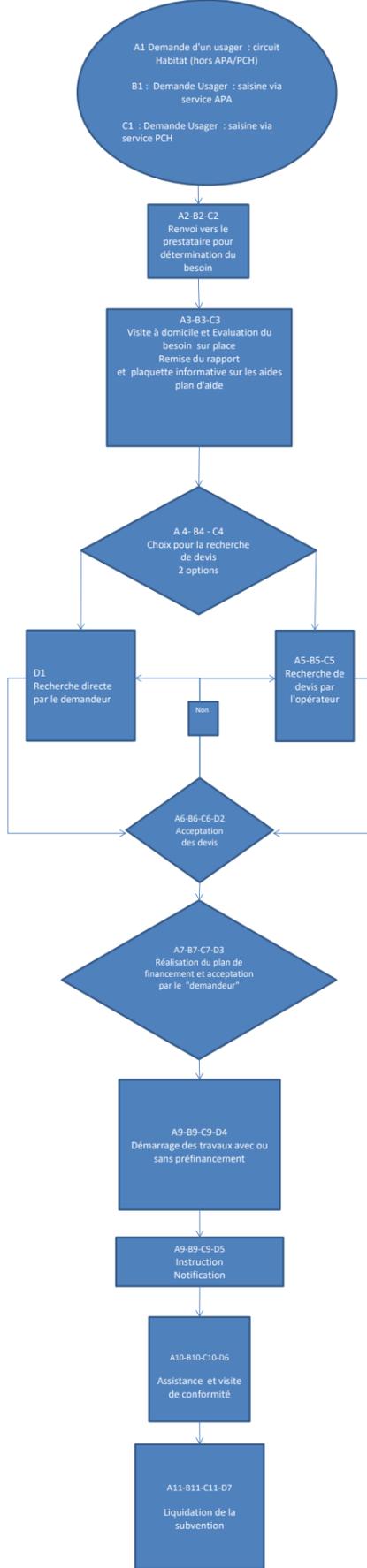


S : Suivi R : Réalisation I : Information



Demander	Opérateur CEP CICAT	Service SAHP	Service APA	Service PCH	Fonds Départemental	Autres financeurs	Groupement d'entreprises	Remarques
R								A1 :- Le demandeur saisit directement l'opérateur (circuit standard) - Circuit A B1 :- Le demandeur saisit le service APA qui relaie vers le circuit standard dans un délai court - Circuit B C1 :- Le demandeur saisit le service PCH : la demande rejoint le circuit standard dans un délai de 4 semaines maximum (identification d'un besoin global et analyse des prestations mobilisables) - Circuit C
			R					
				R dans un délai de 4 semaines max				
	R/I	R/I	R/I	R/I				Réalise un pré contact avant visite à domicile - Information orale sur la procédure. Vérifie l'utilité ou non d'effectuer une visite lien est réalisé avec les service pour vérifier si une demande est déjà ouverte
	R							Visite est effectuée par une ergothérapeute : Evalue les besoins et détermine un projet de travaux. (remise de plaquette informative)
I	R							L'opérateur propose un accompagnement pour la recherche de devis auprès des entreprises labélisées Artisans Accessibilité d'Alsace
R	R							Recherche des devis pour le compte du bénéficiaire ou réceptionne les devis recherchés par le bénéficiaire. Gain de temps/coût. L'opérateur établit une fiche de synthèse avec avis technique et contrôle des devis. Recherche de devis par le demandeur avec un délai max de 6 mois
R								Acceptation des devis et avis technique par le demandeur
I	R	I	I	I				Calcul de toutes les subventions mobilisables. Réalisation du plan de financement prévisionnel. Lien avec les autres financeurs.
R	I	I	R	R				Validation de la demande par le demandeur dans le service en ligne. A/R. Dépôt du dossier. Dépôt du dossier papier auprès des autres services Instruction de la demande par les services Les travaux peuvent commencer pour l'Anah avant l'envoi de la notification Quid les autres autres aides ? obligation d'attendre la notification.
I	R/I					R		L'opérateur sollicite le fonds pour le préfinancement des aides Départementales
R	S							Démarrage des travaux doit intervenir dans la première année. Suivi par l'opérateur
I	S					R		Déblocage des fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux auprès des entreprises. Procédure standardisée et rapide. Déblocage des fonds dans un délai de 15 jours. L'usager finance sonreste à charge.
I	I	R	R	R	I	I		Notification des aides de l'Anah et du Département
I	I	R			I	I		Délibération CP : Notification aide départementale
	R							Assistance administrative pour le montage du dossier de paiement. Réception des factures Visite de conformité sur place
R	I	R	R	R	I	R		Dépôt du dossier de paiement par le demandeur - Service en ligne Dépôt dossier papier par l'opérateur Instruction de la demande de paiement par les services et autres financeurs Liquidation de la subvention Dépôt du dossier de paiement par le demandeur - Service en ligne Instruction de la demande de paiement par les services et autres financeurs Liquidation de la subvention